



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 5



Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 12 février 2010

Travaux

Adoption des travaux de rénovation du cimetière, création d'un columbarium, fin de la rénovation des vitraux de l'église, fabrication et pose de grilles de protection sur tous les vitraux et pose d'une rampe de sécurité pour handicapés à la salle polyvalente.

Montant des travaux : 52 229,00 € TTC

Financement :

- Subvention FEC 19 000 € TTC
- Autofinancement 33 229 € TTC

Participation avec le Conseil Général d'un système d'information géographique exploitable sur Internet. Projet « SIGAtlas.cantal.fr »

Renouvellement de la convention ATESAT :

Assistance aux Communes auprès de la Direction Départementale des territoires (DDT ex DDE)

Signature d'une convention avec le Conseil Général pour l'assistance à la Gestion de l'Eau et des Stations d'Épuration

Subvention de 400 € :

8 élèves de Lugarde à 50 € pour un voyage scolaire à FOURAS

Séance du 6 novembre 2009

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2009 et les budgets primitifs 2010 du CCAS, du Transport Scolaire et de la Commune.

Il entérine les travaux du cimetière et de l'église et envisage l'achat de matériels divers pour la Commune. Le vote de ces budgets comprend, en outre, au niveau des recettes une augmentation des 3 taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) limitée à 1 % après une stabilité en 2009.

Séance du 24 juin 2010

Columbarium :

Fixation du prix de vente d'une case à 450 € pour une durée de concession de 30 ans (s'adresser à la mairie pour toute information)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Recensement :

Sous réserve de validation par l'INSEE, le résultat du recensement de la population de la Commune de Lugarde réalisé début 2010 ressort à 160 habitants contre 162 en 2005.

Travaux 2010 :

L'ensemble des travaux au cimetière, à l'église et à la salle des fêtes ont été réalisés au 30/06/2010 et, nous l'espérons, à la satisfaction des usagers et des familles.

Station d'épuration :

Cette dernière a été vidangée, nettoyée, les pompes réparées, repeinte et reclôturée et cela pour tenir compte des remarques faites par le technicien de la MAGE.

Les rejets d'eau ont été analysés et sont de qualité satisfaisante.

Syndicat des Eaux de Lugarde-Machastel

La qualité de l'eau au cours de l'année 2009 a été de qualité satisfaisante selon les contrôles de la DDASES.

Pour 2010, l'ensemble des sources ont fait l'objet d'analyses en mai 2010 avec une eau de qualité satisfaisante (ainsi que la cantine de l'école).

Depuis le 19/07/2010, et suite à la mutation de Christian MANAUD à la Commune de Condat, le Syndicat a recruté en qualité d'agent technique de 2^{ème} classe stagiaire, Monsieur Richard CARPENTIER habitant Laquairie, Saint-Amandin.

Il travaillera du lundi au mercredi midi. Merci de la qualité de votre accueil lors de ses interventions et notamment pour le relevé des compteurs et prière de tenir compte de ces jours de travail pour les éventuelles ouvertures et fermetures de vanne (prévenir 8 jours à l'avance).

Les enlèvements et repose de compteur seront payants à compter du 1^{er} septembre 2010 (20 €).

Nous invitons les personnes concernées à prévoir (à leurs frais) des regards permettant une bonne isolation de leur compteur pour éviter une facturation d'un service coûteux pour la Collectivité.

Le Comité des Fêtes

Celui-ci est actuellement en sommeil, aussi il n'y aucune festivité à fin août à Lugarde, ni Fête du Pain.

Mais il faut d'ores et déjà réfléchir à la relance du Comité des Fêtes pour 2011 et nous invitons toutes les associations, tous les jeunes et toutes les bonnes volontés à participer à une réunion le samedi 21 août 2010 à 10 h 30 à la salle des fêtes de Lugarde pour tenter de relancer, sous une forme ou une autre, les festivités dans notre Commune. Venez nombreux. Merci.

Brocante 2010

Elle aura lieu cette année le dimanche 19 septembre. L'ensemble des opérations de publicité auprès des exposants est en cours.

Il reste à régler :

- la participation de quelques volontaires pour le montage des tentes et le placement des exposants le matin tôt du 19 septembre
- à trouver le traiteur qui fournira les repas à un prix attractif et ce, en offrant une bonne qualité des produits

Pour la gestion du bar et des agapes qui s'y rattachent, nous remercions l'Association des Footballeurs et l'Association des Parents d'Elèves qui assureront cette prestation. (Horaires à mettre au point entre les deux associations).

Concours de fleurissement 2010

Attention ! Notre délégation du jury passera dans la Commune pour choisir les bénéficiaires des lots de l'année 2010.

A vos binettes et sécateurs et bonne chance à tous les passionnés de fleurs.

Le Conseil Municipal est toujours preneur de bonnes idées et remercie par avance toutes les bonnes volontés qui nous aiderons à faire vivre notre Commune.

Bonne vacances d'été à tous

Juillet 2010